



PERSPECTIVES FISCALES AFRICAINES 2018

Resume Analytique

Une publication de l'ATAF



AFRICAN TAX
ADMINISTRATION FORUM
FORUM SUR
L'ADMINISTRATION
FISCALE AFRICAINE

Note de droits d'auteur

Droits d'auteur relatifs à cette publication et à ses composantes.

Toute publication, transmission, transcription, traduction ou autres formes de duplications du présent document, dans son entièreté ou en partie, sous un format linguistique ou informatique quelconque, quelle qu'en soit la forme ou le moyen, sans autorisation écrite préalable du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), une organisation internationale de pleine capacité juridique et établie conformément à la Convention de Vienne du 8 octobre 2012 sur le droit des traités, est formellement interdite.

Toute reproduction ou adaptation non-autorisée de cette publication constitue une violation des droits d'auteur, passible de poursuites judiciaires aussi bien civiles que pénales.

Restrictions d'utilisation

Les informations contenues dans cette publication sont des informations privilégiées appartenant à l'ATAF, à ses membres et éventuelles branches. Ces informations sont fournies en toute confidentialité, dans l'entendement qu'elles ne peuvent être utilisées à des fins autres que celles prévues par ce document, sans autorisation préalable de l'ATAF.

Series: ATAF's *African Tax Outlook*

ISBN 978-0-9584218-2-9 (Print)

ISBN: 978-0-9584218-3-6 (PDF)

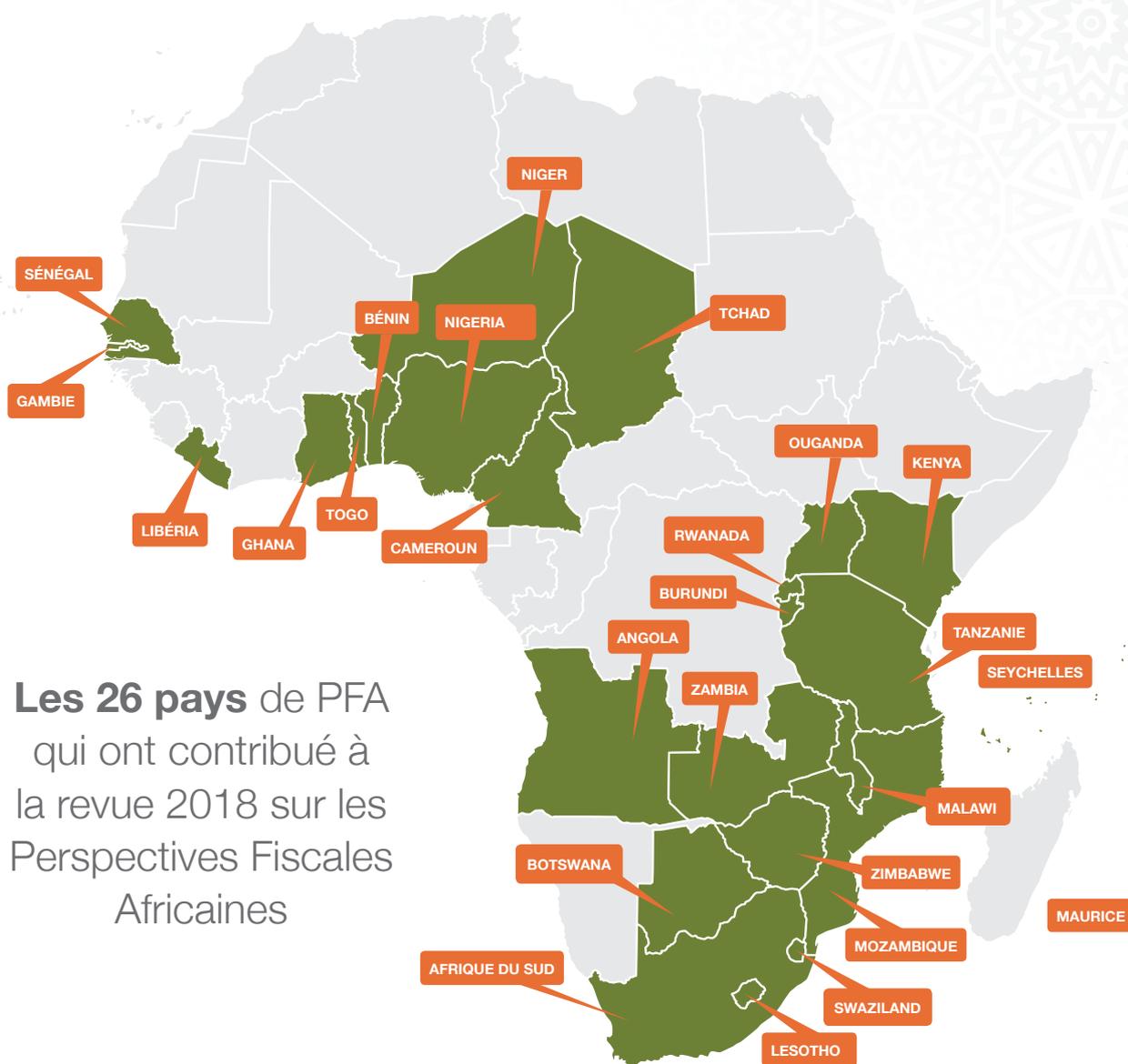


Principales conclusions



Les impôts sont la principale source de recettes des gouvernements modernes. Les impôts sont différents des autres sources de recettes du fait qu'ils sont obligatoires et sans remboursement - ils ne sont généralement pas directement payés en

échange de biens et/ou services spécifiques. Les Perspectives fiscales africaines (PFA) présentent diverses composantes fiscales de 26 pays africains, couvrant la période de 2011 à 2016. Ces pays sont collectivement appelés « Pays de la région des PFA ».

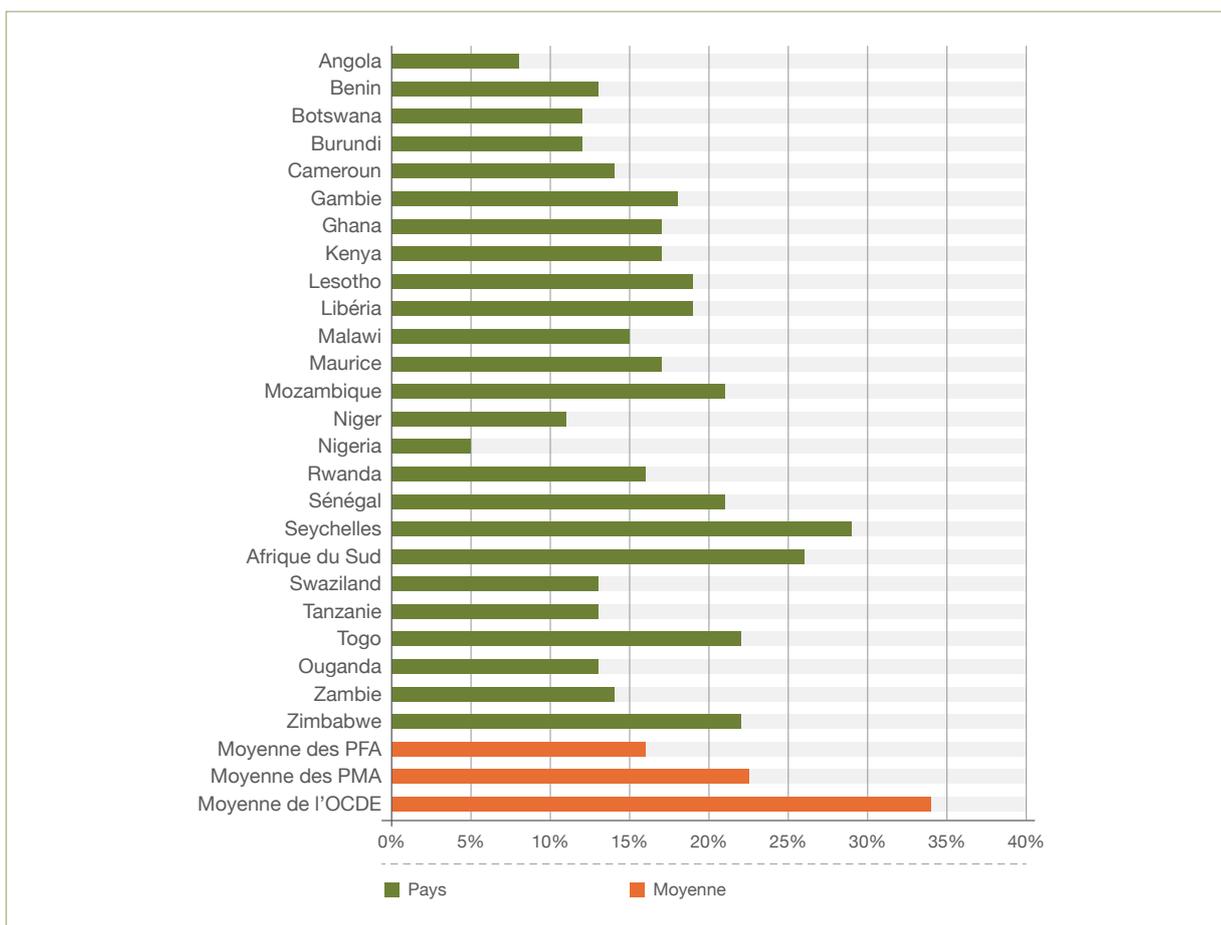


Performance des recettes fiscales

Les pays de la région des PFA ont réalisé des croissances nominales positives en matière fiscale de manière générale, en accord à leur croissance économique. Cependant, cette croissance nominale étant un reflet de l'élasticité des économies, les recettes réelles des pays de la région des PFA ont tendance à baisser. Cela suggère que les systèmes fiscaux peuvent être ajustés afin de leur permettre de mieux s'adapter à la performance économique

et aux fluctuations des prix. Dans ces cas, l'usage ad valorem est recommandé plutôt que des impôts spécifiques. Les ratios impôts/PIB et les contributions au total des recettes varient selon les groupements régionaux. Les régions ayant les plus faibles ratios impôts/PIB peuvent apprendre de celles qui ont des ratios plus élevés, pour améliorer l'efficacité de leurs politiques d'harmonisation. En augmentant les recettes intérieures grâce à l'expansion de l'assiette fiscale, les pays des PFA peuvent accroître leurs ratios impôts/PIB, tout en maintenant leur stabilité.

Figure 1 : Ratios Impôts/PIB des PFA, 2016



La TVA demeure la vache à lait de la plupart des pays de la région des PFA, avec un ratio moyen TVA/recettes totales de 31% ; un pourcentage plus élevé que la moyenne de l'OCDE (20%). A mesure que les

pays des PFA s'activent vers l'intégration régionale, ils continuent de réduire leur dépendance vis-à-vis des droits sur les importations. Ainsi, il est crucial que les pays de la région des PFA continuent de mettre